

réduirait les coûts et vous ferait économiser temps et efforts. Autrement, vous pouvez choisir de fournir ces mêmes renseignements au téléphone. Vous trouverez dans le bulletin des détails qui vous aideront à faire votre choix. »

Par conséquent, beaucoup n'auront plus à répondre aux questions de l'interview sur le revenu, si ce n'est pour indiquer à l'intervieweur qu'ils préfèrent, cette année, la méthode de la déclaration de revenu. Cependant, les répondants qui préfèrent l'interview continueront d'être interviewés deux fois par année, d'abord en janvier pour les données sur le travail et, ensuite, en mai pour les données sur le revenu.

Cette nouvelle formule a été recommandée à l'issue d'une étude de faisabilité dont il a été question dans le numéro de septembre 1994 de *La Dynamique* et dans le document de recherche de l'EDTR n° 94-11 intitulé *Utilisation des données fiscales dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : Rapport sommaire*. Grâce à cette nouvelle méthode, on a pu réduire les coûts liés à l'enquête et alléger la tâche pour le répondant. On s'attend de plus à ce que les données ainsi recueillies soient de meilleure qualité puisque les données fiscales comportent généralement moins d'omissions et de sous-estimations. L'enquête peut aussi profiter du fait que l'attrition des répondants n'est pas aussi forte.

L'équipe des relations avec les répondants à l'EDTR, tenant compte des conseils des bureaux régionaux, a consacré beaucoup d'efforts à la présentation des options dans le bulletin, au formulaire sur le revenu et à l'information que les intervieweurs sont appelés à fournir aux répondants. Attendons maintenant de voir combien de répondants nous donneront la permission d'utiliser leurs déclarations de revenus pour l'EDTR, maintenant que le choix n'est plus hypothétique, mais bien réel, et que l'on a accordé beaucoup d'attention aux aspects de communication. Nous ferons état des résultats à cet égard dans un numéro ultérieur de *La Dynamique*.

Le cadre d'intégration des données recueillies pendant les interviews avec les données obtenues grâce aux déclarations de revenus est presque terminé - étape nécessaire puisque les deux méthodes ne sont pas identiques. Ce cadre pour la fusion des données sur le

revenu sera décrit dans un document de la série des documents de recherche de l'EDTR.

\$

Rajustements aux catégories de revenu

AUTRES RAJUSTEMENTS À L'INTERVIEW SUR LE REVENU POUR LA VAGUE 2

Puisqu'on prévoit se servir, comme on l'a mentionné précédemment, des données fiscales de Revenu Canada, certains rajustements à l'égard des catégories de revenu s'imposent, lesquelles devront tenir compte de la pratique à Revenu Canada. Les répondants qui remplissent le formulaire en prévision de l'interview peuvent lire les nouvelles descriptions dans le guide revu et corrigé. Les catégories pour l'interview de 1995 figurent ci-après. Les changements par rapport à 1994 sont indiqués en caractères gras, et suivent immédiatement la liste des différentes catégories :

Salaires et traitements

Revenus nets d'un emploi autonome agricole

Revenus nets d'un emploi autonome non agricole

Intérêts

Dividendes

Gains en capital imposables

Autres revenus de placements

Prestation fiscale pour enfants

Pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint

Prestations du régime de pensions du Canada ou du régime de rentes du Québec

Prestations d'assurance-chômage

Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux

Indemnités pour accidents de travail

Crédit pour la taxe sur les produits et services

Crédit d'impôt provincial

Pensions aux anciens combattants, et pensions et allocations de guerre aux civils

Autres revenus de sources gouvernementales

Pensions de retraite et de rentes

Rentes reçues d'un REER et retraits d'un FERR

Retraits d'un REER

Pension alimentaire, allocation de séparation, allocation de

soutien des enfants

Argent (reçu de personnes vivant à l'extérieur du ménage)

Autres revenus monétaires

- a) **Salaires et traitements** - comprend maintenant les avantages sociaux, comme le veut le formulaire de déclaration de revenus, tandis que les pourboires et les commissions sont reportés à la rubrique «Autres revenus monétaires».
- b) **Intérêts** - comprend les dividendes de polices d'assurance-vie et les intérêts et dividendes provenant de l'étranger. Auparavant, les dividendes de polices d'assurance-vie étaient indiqués sous «Autres revenus de placements» et les intérêts et dividendes de provenance étrangère l'étaient sous «Dividendes».
- c) **Dividendes (montant imposable)** - remplace «Dividendes» (montant total reçu et non le montant imposable).
- d) **Gains en capital imposables** - remplace «Gains en capital nets».
- e) **Autres revenus de placements** - ne comprend plus les intérêts de prêts et d'hypothèques, ni les rentes de successions ou de fonds de fiducie (ces deux éléments étant maintenant regroupés sous la rubrique «Autres revenus monétaires»), ni les dividendes de polices d'assurance-vie (maintenant sous «Intérêts»).
- f) **Autres revenus monétaires** - comprend maintenant certaines sources de revenu provenant d'autres rubriques, comme celles décrites ci-dessus.

Catégories indiquées sous «Précisez»

Un changement simple, mais important, a été apporté au questionnaire informatisé afin d'aider les intervieweurs et de réduire les opérations de traitement. Auparavant, lorsque les répondants

indiquaient «Autres revenus de sources gouvernementales» ou «Autres revenus monétaires», les intervieweurs devaient taper les réponses au complet. Maintenant, lorsqu'ils demandent aux répondants de préciser leurs sources, une liste d'autres sources s'affiche à l'écran. Certaines des catégories étaient citées par un grand nombre de personnes, si bien qu'il sera désormais possible de réduire considérablement la durée de l'interview et le traitement manuel. Grâce à l'affichage de ces catégories à l'écran, il sera plus facile pour les intervieweurs de savoir où les introduire. Cela nous est d'autant plus utile que des changements ont été apportés aux catégories de revenu, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Revenu total

Les intervieweurs ne demanderont pas toujours aux répondants de leur fournir une estimation de leur revenu total à la fin de l'interview. Le montant sera calculé par l'ordinateur et affiché à l'écran, de sorte que l'intervieweur pourra par exemple repérer les erreurs de frappe. Cependant, si un ou tous les montants ont été omis, ce qui peut se produire quand le répondant communique les chiffres pour une autre personne du ménage, l'intervieweur peut toujours lui demander de confirmer le total affiché par l'ordinateur ou de donner une estimation du revenu total.

\$

L'EDTR SUR INTERNET

Statistique Canada est un membre actif du cercle Internet depuis février 1994. Le service TALON sur Internet a été baptisé ainsi en l'honneur de Jean Talon (1625-1672), premier statisticien officiel au Canada. L'information contenue dans TALON est fournie gratuitement à titre de bien public. Parmi les services les plus populaires, citons *Le Quotidien*, qui fournit des données et des analyses sur les principales publications de données chaque jour ouvrable, le *Catalogue des produits et services* de Statistique Canada et, maintenant, les documents de recherche de l'EDTR.

Seuls les documents de recherche publiés en 1992 sont présentement offerts. Les documents de 1993 et les bulletins *La Dynamique* seront offerts sous peu.

TALON offre présentement cinq services. Le service des documents de recherche de l'EDTR exploité sur serveur GOPHER, outil d'Internet permettant aux usagers de consulter les données grâce à un système de menus hiérarchique textuel facile d'utilisation.

Pour vous raccorder au serveur gopher, tapez : **gopher talon.statcan.ca 70**. Vous aurez besoin d'un client gopher (consultez votre administrateur de système ou le fournisseur de services).

Autre service de TALON qui pourrait vous intéresser : le service des commandes. Tapez **order@statcan.ca**. Vous pouvez facilement commander des produits ou demander des renseignements supplémentaires à leur sujet. Vous pouvez commander les produits de l'EDTR suivants grâce à ce service :

- Produit numéro 75-201XPF : publication annuelle cataloguée en français intitulée *La Dynamique du travail et du revenu*. Le rapport de 1994 (le premier) vous est présentement offert.
- Produit numéro 75-002XPB : bulletin gratuit *La Dynamique* (bilingue) offert aux nouveaux abonnés.
- Produit numéro 75F0002MPF : version imprimée des documents de recherche de l'EDTR en français.
- Produit numéro 75F0002MDF : version WordPerfect sur disquette des documents de recherche de l'EDTR en français.
- Produit numéro 75F0011XPF : bref aperçu de l'enquête (bilingue).

Tous les produits sont offerts en anglais et en français. Le numéro du produit est le même en anglais, sauf que le dernier caractère est un E (English) plutôt qu'un F (français).

Pour toute question concernant le service TALON de Statistique Canada, communiquez avec Michael Thoen à l'adresse thoemic@statcan.ca ou au numéro de téléphone (613) 951-1208.

